

(Co)propriétaires, (co)locataires :  
pour bien protéger votre logement et son contenu

# GROUPAMA HABITATION



[groupama.fr](http://groupama.fr)



**Groupama**  
la vraie vie s'assure ici

# POURQUOI CHOISIR GROUPAMA HABITATION ?

Que vous soyez (co)locataire ou (co)propriétaire, Groupama Habitation s'adapte à votre situation et à tous les types d'habitation.

## UNE OFFRE MODULABLE

Nous proposons **2 formules au choix** pour pouvoir s'adapter au budget et aux besoins de chacun, **et 3 autres solutions bien spécifiques** (pour couvrir un logement en construction, protéger une personne hébergée chez un ami ou en maison de retraite, assurer un bien immobilier en location).

## LES PLUS DU CONTRAT

- **Un seul contrat suffit à protéger un maximum de vos biens** : appartement, maison, dépendance (sous le même toit, contiguë ou séparée, même à une autre adresse), mobile home, péniche en résidence principale, secondaire ou saisonnière, meublé ou non meublé...
- Vous avez **le choix entre plusieurs niveaux de franchises** dont une à 0 €<sup>(1)</sup> pour vous éviter un reste à charge en cas de sinistre<sup>(2)</sup>.
- Si votre habitation construite en vieilles pierres ou avec des matériaux d'exception est sinistrée, vous pouvez bénéficier d'une **reconstruction à l'identique**.
- L'accès à notre **service "Allô Travaux"**<sup>(1)</sup> pour faire réaliser **en dehors de tout sinistre**, à des tarifs préférentiels, des travaux de rénovation (peinture, papier peint, revêtement de sols, vitrerie...) ou de mise en conformité.
- La possibilité d'être **indemnisé directement sans passage d'expert** pour les petits travaux que vous effectuez vous-même suite à un sinistre<sup>(3)</sup>.

## COMMENT CHOISIR SON ASSURANCE LOGEMENT ?

- 1 **Optez pour une formule qui vous protège des risques** auxquels vous pouvez être particulièrement exposés : dégât des eaux, incendie, vol...
- 2 **Complétez avec des options utiles pour vous** : par exemple, "Objets de valeur" si vous possédez bijoux et meubles précieux, "Côté jardin" si vous avez un extérieur (jardin ou balcon)...
- 3 **Intéressez-vous de près aux solutions proposées en cas de sinistre** : remboursement en valeur à neuf sans vétusté du contenu de votre logement, envoi d'une entreprise de travaux qualifiée sans avoir à faire l'avance des frais, modalités d'indemnisation (gré à gré par exemple)...
- 4 **Assurez-vous d'être couvert pour les dommages** que vous-même ou votre famille pouvez causer aux autres mais aussi ceux que votre propre habitation pourrait leur causer.

(1) En formule Confort uniquement. (2) Hors franchises légales et celles imposées au contrat. (3) Nous évaluons ensemble au préalable le coût des travaux.

# 2 FORMULES AU CHOIX<sup>(1)</sup>, DE L'ESSENTIEL AU TOUT COMPRIS

L'assurance habitation est un contrat multi-garanties qui protège votre logement et son contenu (meubles...), des conséquences d'un sinistre dont vous êtes responsable ou victime.

Formule Essentiel

Formule Confort

## GARANTIES INCLUSES AUTOMATIQUEMENT DANS NOS DEUX FORMULES

- Responsabilités civiles (vie privée & immeuble) • Dommages d'effraction et dommages électriques sur bâtiment • Incendie • Dégâts des eaux • Événements climatiques/catastrophes naturelles - technologiques • Attentats • Relogement - entrepôt du mobilier • Villégiature et autres locaux • Assistance habitation et aux personnes en déplacement • Piscine (sauf hors sol) déclarée et ses équipements fixes (motorisation, système de sécurité...)



## AUTRES GARANTIES ORIENTÉES PROTECTION DU LOGEMENT ET DE SON CONTENU

Vol et détérioration	OPTION	
Dommages électriques au contenu	OPTION	
Bris de glaces sur bâtiment	OPTION	
Contenu des congélateurs		
● Tous risques immobiliers (spécial propriétaire)		
● Remise en état / remise aux normes		
Bris de glaces sur contenu		OPTION
Bris accidentels du mobilier*		OPTION
● Rééquipement à neuf		OPTION
● Capital mobilier illimité		OPTION
Objets de valeur (meubles, bijoux...)	OPTION 3 373 € <sup>(2)</sup>	OPTION jusqu'à 78 206 € <sup>(2)</sup>

## GARANTIES ORIENTÉES PROTECTION EXTÉRIEURE

Vandalisme		OPTION
Couverture de piscine	OPTION	OPTION
Côté jardin	OPTION	OPTION
Canalisations enterrées et pertes d'eau	OPTION	OPTION

## GARANTIES "PROTECTION SPÉCIFIQUE"

● Assistance vie quotidienne		
Matériels de sport et instruments de musique		OPTION 5 622 € ou 11 245 € <sup>(2)</sup>
● Appareils nomades		OPTION
Assurance scolaire	OPTION	OPTION
● Responsabilités civiles particulières	OPTION	OPTION
Annulation et interruption de vacances	OPTION	OPTION

(1) Disponibilité et contenu de l'offre variables selon les Caisses régionales. (2) Valeur au 31 mars 2021 sur la base de l'indice FFB : 1022,3.

# EN CLAIR, DES GARANTIES QUI FONT BIEN PLUS QUE SIMPLEMENT VOUS REMBOURSER...

- **Assistance habitation** : organisation d'un dépannage d'urgence pour les sinistres "classiques" (fuite d'eau, perte ou casse des clés...) ou de solutions d'urgence (gardiennage du domicile, recherche d'hébergement temporaire ...) si votre logement est devenu inhabitable à la suite d'un sinistre couvert au contrat (incendie, inondation, effraction du logement...). En confiant la reconstruction et/ou la remise en état de votre logement à notre réseau d'entreprises et d'artisans locaux, vous évitez l'avance de frais.
- **Relogement / entrepôt du mobilier** : correspond à la garantie "Pertes et frais annexes" qui prévoit notamment la prise en charge des frais d'agence et de loyer si vous devez emménager dans une location temporaire suite au sinistre de votre propre logement, et des frais d'entrepôt du mobilier le temps de la remise en état des bâtiments.
- **Tous risques immobiliers "spécial propriétaire"** : couvre, par exemple, les dégâts causés à votre portail enfoncé par une voiture non identifiée, à votre clôture endommagée par un animal sauvage...
- **Remise en état/remise aux normes** : correspond à notre garantie "frais et pertes complémentaires" qui prévoit la prise en charge des honoraires d'expert et de décorateurs, de remise aux normes pour la remise en état des parties sinistrées, de remise en état des jardins.
- **Rééquipement à neuf** : permet le remboursement<sup>(1)</sup> des biens sinistrés sans application de vétusté sur le mobilier quel que soit son âge, sur les appareils électriques/électroniques jusqu'à 10 ans ainsi que sur le matériel informatique et bureautique dans la limite de 5 ans.
- **Capital mobilier illimité** : pour couvrir automatiquement sans avoir à vous en soucier, vos biens mobiliers acquis au cours de votre contrat ou si vous avez du mal à estimer le montant de l'ensemble de vos biens. Une garantie particulièrement utile si la valeur totale de vos biens mobiliers (ceux qui équipent déjà votre habitation plus les nouveaux que vous venez ou allez acquérir) risque de dépasser le montant du capital pour lequel vous êtes couvert dans les garanties de base de votre contrat d'habitation.
- **Assistance vie quotidienne** : organise pour vous la mise en œuvre des prestations telles que le soutien scolaire à domicile, l'aide aux démarches administratives dans le cadre d'un déménagement, la mise en relation avec des entreprises de travaux partenaires...<sup>(2)</sup>
- **Appareils nomades** : permet la réparation, le remplacement ou l'indemnisation de vos appareils électroniques portables sinistrés (téléphones, ordinateurs, appareils photo...) en cas notamment de vol<sup>(3)</sup>, d'immersion involontaire, de casse accidentelle et d'utilisation frauduleuse. C'est une garantie en tous lieux et qui assure automatiquement vos futurs achats sans nécessité de les déclarer.
- **Responsabilités civiles particulières** : permet la prise en charge des dommages que vous pouvez causer aux autres, si vous pratiquez certaines activités telles que assistante maternelle agréée, gardien d'animaux, tourisme rural ou que vous détenez par exemple un chien dangereux...

(1) Hors franchise éventuelle prévue au contrat. (2) Le coût de la réalisation de la prestation elle-même reste à votre charge. Les prestations visées sont définies aux conditions générales. (3) Le dépôt de plainte auprès des autorités de police ou de gendarmerie est nécessaire pour apporter la preuve.

# À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS



## ◉ D'AUTRES FORMULES PLUS SPECIFIQUES POUR SATISFAIRE LES BESOINS DE CHACUN

- **La formule Minimale** protège votre logement en construction, les bâtiments inoccupés ou les dépendances isolées en limitant les garanties à ce qui est indispensable : responsabilité civile immeuble, incendie, attentat, catastrophes naturelles et événements climatiques...
- **La formule Responsabilité civile** peut vous convenir si vous n'avez pas besoin d'assurer de mobilier ou de bâtiment en propriété, ni de devoir vous assurer en responsabilité locative. Elle vous couvre pour les dommages que vous pourriez causer à un tiers dans le cadre de votre vie privée.
- **La formule Bailleur** vous est réservée si vous êtes propriétaire d'un logement non meublé que vous mettez en location. Elle couvre les sinistres tels que l'incendie, le dommage électrique immobilier, le dégât des eaux, le bris de glaces. En revanche, si vous louez en meublé, il est prudent d'opter pour les formules Essentiel ou Confort.

## ◉ UN CONTENU ET DES SERVICES ACCESSIBLES 24H/24 ET 7J/7

**L'espace client sécurisé sur [groupama.fr](https://groupama.fr)<sup>(1)</sup>** : pour consulter vos contrats, télécharger vos documents d'assurance (attestations, conditions personnelles...), suivre vos sinistres, payer vos cotisations, mettre à jour vos informations personnelles...

**L'application mobile "Groupama et moi"** : pour suivre un sinistre, joindre les numéros d'urgence (pompiers, police...) et l'assistance Groupama.

**L'espace conseils sur [groupama.fr](https://groupama.fr)** : pour rester informé grâce à des articles de fond et des conseils pratiques sur des questions d'assurance.

## EN COMPLÉMENT DE VOTRE ASSURANCE HABITATION, PENSEZ À :

### ◉ Protéger vos proches et vos biens 24h/24, 7j/7 avec un dispositif de télésurveillance

Afin de limiter les risques d'intrusion, d'agression, d'incendie ou de coupure électrique, optez pour un dispositif adapté à votre mode de vie et à la configuration de votre logement.

### ◉ Faire respecter vos droits grâce à la protection juridique

En cas de litige ou de conflit avéré dans votre vie privée (mauvaise foi d'un propriétaire, voiture mal réparée par un garagiste...) ou en tant que salarié (licenciement abusif...) les experts juridiques vous informent sur vos droits, trouvent une solution amiable et peuvent intervenir en justice.

**Pour en savoir plus sur ces offres, consultez [groupama.fr](https://groupama.fr) ou rapprochez-vous de votre conseiller.**

(1) Fonctionnalités variables selon les Caisses régionales.

## QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS, GROUPAMA VOUS ACCOMPAGNE

- **Pour vous et vos proches** : complémentaire santé, solutions de prévoyance, services à la personne, téléassistance, protection juridique
- **Pour vos biens** : assurance auto, assurance habitation, télésurveillance
- **Pour vos finances** : assurance vie, épargne retraite, PEA, compte-titres...

### ZOOM SUR... VOS PROJETS : AUTO, TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS



Pour bénéficier d'une étude de financement<sup>(1)</sup> gratuite et sans engagement de votre part : contactez votre conseiller Groupama.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

### DES QUESTIONS, UN CONSEIL ?

Connectez-vous sur [groupama.fr/contact](https://groupama.fr/contact) et cliquez sur l'une de ces 3 solutions :



Appeler un conseiller



Se faire rappeler



Envoyer un mail

(1) Prêt personnel, après accord d'Orange Bank et délai de rétractation de 14 jours.

**Pour les conditions et limites des garanties et des services présentés dans ce document, se reporter au contrat ou voir auprès de votre conseiller Groupama.**

**[Nom de la caisse] (ex : Groupama d'Oc)** Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles + la **dénomination sociale statutaire + adresse du siège social + n° SIREN + la mention RCS + la ville d'immatriculation au RCS.**

**Société Française de Protection Juridique** - SA au capital de 2 216 500 € - 8-10, rue d'Astorg - 75008 PARIS - 321 776 775 RCS PARIS.

Ces entreprises sont régies par le Code des assurances.

**France Maintenance Bâtiment (FMB)** - 126, rue de la Piazza - 93160 NOISY LE GRAND - SAS au capital de 153 000 € - RCS Bobigny 327 337 168.

**Cofintex 6 SA** - SA au capital de 10 980 151 €. Siège social : 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris - RCS PARIS 410 620 660. La société COFINTEX 6 SA est titulaire de l'autorisation d'exercer N° AUT-094-2113-03-02-20140370598, délivrée par le C.N.A.P.S. Conformément au Code de la sécurité intérieure, l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

**[nom de la caisse]** dont les coordonnées figurent ci-contre **est autorisée, en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement d'Orange Bank**, immatriculée à l'ORIAS sous le numéro **XXX**, à commercialiser ses produits et services bancaires.

**\*Orange Bank, SA au capital de 1 152 775 712 € - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex 572 043 800 RCS Bobigny - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 006 369 - [www.gbanque.com](http://www.gbanque.com).**

Document et visuels non contractuels - Réf. COM 10/2021 MAC. Photos : © wavebreakmedia, J. Frog, g-stockstudio, Rido, Photographee.eu, jannoon028, G. Rudy / Shutterstock. Création : agence-upco.com.

Groupama participe à la protection de l'environnement en sélectionnant un imprimeur référencé "Imprim'Vert" ainsi que des papiers issus de forêts gérées durablement. **Le nom et l'adresse (et éventuellement le logo) de l'imprimeur répondant à ces critères sont à renseigner ici par la Caisse régionale.**

